



Pour citer cet article :

Deligny (Fernand), « Le centre d'Observation et de Triage de la Région de Lille », *Pour l'enfance coupable*, n°60, juil-sept 1945, pp. 6 - 7.



Le Centre d'Observation et de Triage de la Région de Lille

Le Centre Régional d'Observation et de Triage est ouvert depuis le 3 janvier dernier.

Les difficultés actuelles de tous ordres réagissent sur son fonctionnement. Manque de matériel, difficultés de ravitaillement, manque de matières premières sont autant d'obstacles qui éloignent le moment où le Centre atteindra son état de marche normale.

Dès maintenant, à cinq mois de son départ, il peut être décrit en tant qu'expérience.

Il occupe dans la banlieue proche de Lille un vaste immeuble entouré d'un parc qui voisine avec un grand jardin potager, immeuble cubique dont l'aspect confortable n'empêche pas de regretter les petits pavillons dont rêve tout technicien de l'observation.

Il peut accueillir soixante-quinze enfants (1), chiffre difficile à ne pas dépasser car, le Centre étant polyvalent, il devrait avoir deux cents lits.

Ces soixante-quinze enfants sont encadrés par onze moniteurs (2) (toutes activités et services compris) et un moniteur-chef, une assistante-sociale-infirmière est à demeure au Centre, deux médecins, dont un spécialiste de neuro-psychiatrie infantile, y sont attachés.

* * *

L'enfant entrant reste trois jours dans un isolement relatif, soit qu'il reste avec les entrants du même jour dans une chambre à quatre lits, soit qu'il prenne place dans une chambre individuelle. Il est confié à un moniteur chargé de l'accueil qui profite de ces trois jours pour prendre de l'enfant une première observation, fiche d'accueil, bavardages, dessins d'imagination, bricolage, confidences, premières réactions, tests, fiche médicale.

Puis l'entrant prend part à la vie d'équipe. Les équipes, nombreuses de 10 ou 12 équipiers, jouissent d'un mode de vie dont l'autonomie est très variable suivant les types d'enfants qui y sont rassemblés.

(1) Nous emploierons le mot « enfants » bien qu'en réalité l'âge des garçons varie de 9 à 18 ans avec une majorité de jeunes gens de 16 ans.

(2) Les moniteurs d'encadrement ont de 20 à 35 ans et sont presque tous des ouvriers (plusieurs années d'atelier ou d'usine); les moniteurs d'activités ont dépassé la trentaine et sont des professionnels.

- des assistantes sociales,
- du tribunal pour enfants.

On peut étudier la possibilité dans les petits départements d'y adjoindre un centre d'observation et de triage qui ne pourrait être assez important pour être autonome.

M. MICHARD.

La matinée est consacrée aux activités obligatoires occupations de type scolaire, éducation physique, atelier, jardinage et travaux de plein air, occupations ménagères. Toutes les équipes passent, par roulement et au moins deux fois par semaine, trois heures à chacune de ces activités.

L'après-midi, les enfants choisissent librement l'activité qu'ils préfèrent chacune, de l'atelier au jeu libre, à ses clients fidèles et ses clients de passage. Ceux qui travaillent sont payés (soit à l'heure, soit à l'objet fabriqué). Chaque après-midi voit se former le dépôt de ceux qui ne sont tentés ni par le travail, ni par le gain, ni par le jeu dépôt de ceux pour lesquels, indifférents ou en réaction caractéristique, se pose avec le plus d'acuité le problème d'adaptation sociale.

Par contre, la première semaine d'observation peut révéler que la réaction anti-sociale qui a déclenché la mise en observation n'était qu'un accident. Les résultats du premier contact pris par le service social avec le milieu familial et social concordent avec l'observation de la première semaine, l'enfant peut être remis dans son milieu normal.

Pour les autres, l'enregistrement méthodique des observations quotidiennes continue pendant deux mois encore. Chaque moniteur note ses observations qui ne doivent être que des « photographies » objectives de comportement et qui sont retranscrites, chaque nuit, sur les cahiers individuels d'observation complétés par un graphique de paie qui permet de juger de l'efficacité dans l'effort, de la stabilité, des ressources professionnelles des enfants observés.

A cinq heures, les enfants reprennent la vie d'équipe, et le Centre est ouvert aux adultes venus de l'extérieur, de milieux sociaux et d'âges très divers. Prises de contact aussi riches en enseignement pour les visiteurs que pour les visités point de départ possible d'une liberté surveillée en vue de laquelle l'adulte aura choisi son enfant et l'enfant son adulte en tous cas, portes et fenêtres ouvertes pour balayer les miasmes toujours menaçants d'une mise à l'écart du petit délinquant, alors que l'on affiche « réadaptation sociale », — mise en compétition de tous les mouvements de jeunesse qui sont invités à venir à la « pêche » là où sont rassemblés des jeunes que bien souvent rien ni personne n'a su accrocher.

Le samedi soir et le dimanche, tous les enfants qui sont demandés en permission par leur famille, quittent le Centre pour y revenir avant le Lundi matin à 9 heures. Ne restent au Centre que ceux dont les familles ne veulent pas se charger, ou ceux qui, anormaux flagrants, sont incapables de rejoindre, ne serait-ce que de temps à autre, la vie normale.

Tout cas d'inadaptation sociale pose un problème dont la donnée est triple individuelle, familiale, sociale. L'expérience prouve que ces retours périodiques à la vie normale sont la source

d'observations précieuses que l'observateur, l'assistante sociale et le médecin ne peuvent pas ignorer.

La négligence manifestée par le jeune N..., au cours de la semaine, pour gagner l'argent nécessaire à son voyage de permission, comparée aux déclarations d'amour filial répandues dans ses lettres, — l'inquiétude évidente du jeune R... remarquée à chacun de ses retours, — les paquets de cigarettes anglaises qui bourrent les poches de B..., — sont autant de signes que le strict internat aurait effacés.

Je tiens à préciser que des reprises de contact avec le milieu familial, ne sont pas des récompenses, mais font partie des habitudes du Centre, comme de manger matin, midi et soir.

D'ailleurs la non-sanction absolue (ni punition, ni récompense) est pratiquée au Centre : ainsi disparaissent bien des difficultés et des réactions secondaires créées par un mode de discipline artificielle et qui viennent bien souvent fausser l'observation. Même les conseils, les engagements à l'effort, tout ce qui peut tendre à modifier le comportement d'un enfant, sont strictement réservés au moniteur-chef ou au Directeur.

En fin d'observation, un petit conseil qui comprend le médecin spécialiste de neuro-psychiatrie infantile, l'assistante qui a fait l'enquête sociale et le Directeur du Centre qui a centralisé les observations, fait une « proposition » à destination de l'organisme ou de la famille qui a demandé le placement en observation, proposition dont peuvent être tirées des indications médicales ou pédagogiques.

Là ne peut s'arrêter notre tâche bien des retours possibles à la vie normale sont conditionnés par une mise en apprentissage ou l'embauche dans un métier précis.

Le Centre d'observation tend, s'il veut être efficace, à devenir un centre d'orientation sociale et ne pourra se décharger de cette tâche que lorsque s'ouvrira pour les uns un home de semi-liberté, et pour les autres un centre ouvert d'adaptation sociale, « village » dont les lecteurs de cette revue connaissent les grandes lignes, car, mutilé de ces débouchés naturels, le C.O.T. fait un peu figure de première pierre symbolique dans la construction d'un équipement régional efficace.